Pour une Bretagne enfin majeure !

Evid ma vo Breizh mestr war he zraoù !

Pour que la Bertègn mene son drao !

ar falz

Karaez – 12 a viz Genver 2019
Carhaix – 12 janvier 2019

Ces dernières années, des constats convergents
ont été établis sur l'état de la Bretagne
par des auteurs et des associations de sensibilités
politiques et idéologiques différentes à travers
des conférences et de nombreux ouvrages.
Tous, peu ou prou, arrivent aux mêmes conclusions,
celles que nous soulignons dans le livre
Où va la Bretagne ? et reprises à l'occasion
du colloque du 16 novembre 2018.
En dépit des discours d'une grande part
de nos représentants politiques,
la situation de la Bretagne n'évolue pas
significativement au regard des besoins
et des enjeux. Certaines évidences sont niées.
Car, derrière l'image d'une société jouissant
d'un apparent bien-être, la Bretagne donne des signes
de grande fragilité. Les fondements structurels
qui construisent son dynamisme, son identité,
son originalité, sont menacés à court terme.
La question est très sérieuse, très grave même
comme le soulignent les derniers événements.

LES CONSTATS

Les constats avancés nous paraissent lucides et responsables :

- Des fractures ne cessent de croître au sein du territoire régional, opposant de plus en plus clairement métropoles de l'est dynamiques (Rennes et Nantes) et Basse-Bretagne, littoral soumis à une économie de villégiature et intérieur relégué, déserté et parfois refuge. Ces dynamiques déstructurent la cohésion sociale, ainsi que ce réseau des villes moyennes (Villes-Pays) dont nous sommes si fiers. C'est pourtant un enjeu essentiel, garant d'un équilibre territorial harmonieux. Ce réseau offre, en effet, une manière soutenable d'habiter, bien adaptée à la société numérique dans laquelle nous sommes entrés.

- La question de la réunification, suite à l'amputation abusive et contre-productive de la Loire-Atlantique, est sans cesse repoussée aux calendes grecques en dépit d'une revendication légitime et citoyenne affirmée (plus de 105 000 signatures revendiquant un référendum).

- Les piliers de son économie productive (agriculture et agroalimentaire, pêche et cultures marines, industries) sont malmenés ou en crise, détruisant emplois et société, abandonnant des portions entières du territoire régional, pour lesquelles leur présence est si vitale.

- La logistique demeure un handicap infranchissable tant qu'une logique terrestre exclusive écarte la mer de la construction d'une solution globale bretonne.

- Son évolution démographique, contrairement aux apparences et discours établis, devient préoccupante pour l'avenir : départ d'une jeunesse active, riche de promesses, et arrivée massive de retraités conduisent à un déséquilibre générationnel qui tue tout dynamisme de la société en certaines parties du territoire.

☒ L'appareil scolaire, naguère si performant, ne semble plus en mesure de valoriser le potentiel que constitue notre jeunesse. Les indicateurs sociologiques et de santé sur l'état de la société sont alarmants (suicides records, addictions inquiétantes chez les adolescents).

☒ En dépit d'efforts réels mais insuffisants, l'avenir de nos langues régionales reste très préoccupant. Considère-t-on vraiment qu'elles font partie de notre patrimoine national ? Plus largement, c'est toute la question de l'identité culturelle de la région, insuffisamment relayée par les médias et l'information (télévision régionale et radios publiques réduites à une fonction minimale), qui se trouve menacée à un moment où cette donnée culturelle s'avère essentielle dans la compétition imposée par la mondialisation.

☒ Les promesses de refonte de l'organisation politique régionale (Assemblée unique), de « pacte girondin » face à une polarisation économique sans cesse croissante et un centralisme néo-jacobin de l'État, d'expérimentation dans les domaines vitaux (aménagement, énergie, agriculture et environnement, information, culture et langues, etc.), restent lettre morte. La décentralisation promise à maintes reprises est en panne alors qu'elle est explicitement présente dans la Constitution.

Après plusieurs décennies, il est temps de dresser le bilan de la prétendue décentralisation : c'est un échec cinglant pour la Bretagne. La « décentralisation » n'a-t-elle d'autre justification que d'offrir un vernis démocratique à un système qui concentre toutes les décisions aux mains de la technostructure parisienne et la dépense publique au profit du « Grand Paris » ?
Alors que nous assistons à une crispation recentralisatrice du pouvoir (Elysée, Bercy), il faut urgemment répondre à une forte exigence de démocratie territoriale.

➙ **Les Bretonnes et les Bretons n'en peuvent plus d'un système arbitraire qui leur refuse ce qu'accorde l'État à la langue et aux identités corse, basque ou alsacienne.**

➙ **Ils n'en peuvent plus d'un système arbitraire qui les traite avec mépris et rejette leur langue comme en témoigne l'affaire du tilde, ou le refus opposé aux lycéens bretonnants de passer leur examen dans leur langue, ce qui est permis aux jeunes Basques.**

Face à ce qui s'apparente à un excès de résignation politique de la part de nos représentants élus, « les Bretons sont las d'attendre et de quémander » écrit le géographe Jean Ollivro[1]. La Bretagne mérite plus de considération, plus de respect, plus de raisons d'espérer.

Nos représentants politiques bretons doivent prendre à bras-le-corps les intérêts de la communauté qui les élit. Ils en sont les représentants et n'ont pas pour seule mission de s'inféoder aux logiques et intérêts des partis nationaux auxquels ils appartiennent. Or, on ne peut obtenir des avancées en ces domaines sans un minimum de conviction, d'engagement et de courage face à l'omnipotence de l'État français et de ses représentants (cf. rapports du Célib à l'État dans les années 50-60).

La démocratie est en échec car les aspirations les plus profondes de la population bretonne ne sont plus suffisamment relayées par le système politique. Jamais les Bretonnes et les Bretons n'ont été consultés sur les grandes questions qui les concernent très directement, comme l'unité administrative de leur territoire historique, le devenir de leurs langues, le mode de développement ou l'organisation de leur territoire.

La question est vitale pour la France, tout d'abord, qui devrait comprendre que sa puissance résulte de la richesse de ses propres composantes et non de leur réduction à un commun dénominateur dans une vision centraliste, épuisée et périmée (voir l'évolution des démocraties voisines).

Elle l'est encore plus pour l'avenir de la Bretagne, région qui ne veut pas mourir dans l'uniformisation partout à l'œuvre. Pour nos représentants, rester dans la posture actuelle qui est la leur, c'est assumer à terme la disparition d'une société singulière, d'un peuple original, d'une construction humaine et politique de plus d'un millénaire et demi (cf. l'historien Jean-Christophe Cassard), tout le contraire de ce à quoi nous incite la mondialisation dans laquelle nous voulons nous inscrire sans perdre notre âme. Car, pour exister dans ce monde globalisé, il faut être différent en étant soi-même. La Bretagne l'est encore, mais pour combien de temps ? Elle doit à tout prix le rester pour le plus grand bonheur de son peuple.

---

1. OLLIVRO Jean, « De la Bretagne administrée à la Bretagne », p. 78, dans *Le Livre blanc de l'unité bretonne*, collectif sous la direction d'Yvon Ollivier, Yoran embanner, 2e trimestre 2018.

Il y a donc urgence à affirmer son identité, à la doter des moyens propres à élaborer son destin, à construire son projet de vie, dans le cadre de responsabilités assumées au sein d'une nouvelle organisation française et européenne.

Il y a d'autant plus urgence à prendre notre destin en main que les effets prévisibles et déjà perceptibles de la mutation climatique nous incitent à développer une politique autrement responsable. Or cette dernière ne peut se faire qu'en prenant en compte la complexité des relations homme/milieu que seule permet une approche globale des problèmes. Cette dernière n'étant concevable et applicable qu'à des échelles territoriales limitées, locales ou régionales, plus que jamais la Bretagne apparaît comme le seul territoire pertinent permettant de gérer cette transition dans une autonomie recouvrée, nécessaire et responsable et une mobilisation de ses forces vives, sociales, culturelles et économiques, comme c'est la règle dans la plupart des autres pays européens.

LES PROPOSITIONS

Face à cette urgence de la situation, soulignée par la récente révolte des Gilets Jaunes, les associations signataires, représentatives des divers courants de la société civile bretonne, sollicitent une rencontre, d'abord avec les élus de la Région au plus haut niveau, puis au sommet de l'État avec le Président de la République, pour lui faire part de la nécessité impérieuse de mettre en place un plan global de développement pour la Bretagne autour des axes suivants :

1 **LA RÉUNIFICATION** tout d'abord, qui n'est pas l'expression d'une lubie identitaire mais constitue avant toute chose la réparation d'une mesure géopolitique, expression inique et vexatoire d'un processus de domination, un enjeu culturel mais surtout une donnée majeure visant à assurer le dynamisme économique actuel et futur de la région. Il s'agit non d'un rattachement comme cela est souvent exprimé, mais bien de la revendication d'un retour de la Loire-Atlantique au sein de la Bretagne. Ce retour est actuellement refusé en dépit des choix, largement exprimés, des populations concernées et d'une grande part de leurs représentants ce qui constitue un véritable déni de démocratie. Mais surtout, la réunification est la condition essentielle pour réguler les équilibres territoriaux et éviter des fractures entre l'est et l'ouest de la Bretagne. Nantes et la Basse-Loire doivent jouer un rôle essentiel dans le développement d'une économie maritime régionale aussi fondamentale pour l'avenir qu'elle a pu l'être dans le passé.

2 **LA QUESTION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE** constitue le deuxième volet. La situation est devenue trop alarmante en ce domaine annonçant un futur effondrement. En dépit des chiffres faussement rassurants d'un récent sondage dont la base statistique mieux établie constitue pour la première fois un solide point de repère, dans quelques années le nombre des locuteurs brittophones et gallèsants passera sous la barre fatidique des 100 000 individus, seuil considéré par l'Unesco comme celui de l'extinction d'une langue. Il y a urgence à doter la Région des moyens nécessaires à favoriser la survie de nos langues et de notre culture, leur développement, ce que d'autres régions ont obtenu, en organisant un véritable plan de sauvetage des langues de Bretagne (breton et gallo) et un réel transfert de compétences et de moyens en matière de politique culturelle et linguistique (enseignement systématique de ces langues dès la maternelle, de l'histoire, de la géographie, de la littérature de Bretagne) sous peine de disparition définitive dont l'État portera une grande responsabilité. Un plan pluriannuel ambitieux de formation initiale et continue de professeurs enseignant ces langues s'avère nécessaire. Des licences d'enseignement de ces langues doivent être créées dans toutes les universités bretonnes. Cet accès aux langues régionales est un droit élémentaire reconnu internationalement. Le transfert de compétences dont la Bretagne a besoin, est inscrit dans la Constitution (articles 1 et 72) et dans le droit international. Cela constituerait un acte symbolique fort que la Région signe et ratifie la Charte européenne des langues minoritaires, mais sans le préambule illégal ajouté par l'État français pour limiter son impact. Il est inadmissible qu'il nous faille encore le quémander ! Il y a donc urgence à faire valoir notre droit à l'expérimentation en matière de langues et culture bretonnes. Le choix d'un enseignement trilingue[2] de proximité doit être proposé systématiquement à tous les parents et tous les enfants sur l'ensemble des cinq départements. Signe d'ouverture au Monde et pour répondre à la demande de la société, l'école de Bretagne doit être aujourd'hui en mesure de proposer trois langues dès la maternelle selon le principe de l'enseignement intégré des langues (une langue régionale, la langue de l'État et une langue internationale). L'usage de nos langues doit être promu dans la vie publique et développé systématiquement dans les médias (presse, radio et télévision, internet) ainsi que par le monde économique pour lequel il constitue un atout.

2. Voir texte : « Proposition d'Ar Falz pour notre culture et nos langues » du 10 décembre 2018 : Breton ou gallo / français / anglais ou espagnol ou allemand

3 **LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT** constitue le troisième axe essentiel pour la survie de la Bretagne. Déstructurée par son intégration à l'espace francilien et la métropolisation en cours, éloignée des centres de décisions et d'activités continentaux, il lui faut retrouver cohérence spatiale et équilibre. Cela ne peut se faire qu'en renversant les représentations spatiales (orientation vers l'espace maritime de façade à la place d'un aménagement essentiellement conditionné par une stricte vision continentale) et les modèles de développement (dispersion contre polarisation dont les métropoles constituent une dérive dramatique pour la région).

→ **Cela veut dire orienter l'économie et les infrastructures régionales vers le transport maritime**, peu coûteux, écologique et ouvrant la Bretagne aux pays voisins, riverains de la mer Celtique, des mers du Nord et Baltique, mais aussi au cœur de l'Europe rhénane, à moins de deux jours de navigation de la Bretagne par fluvio-cabotage. Cette économie maritime est au fondement de sa culture et de son patrimoine ; renouer avec elle est essentiel pour l'intégration de la région dans les dynamiques de l'Union et de la mondialisation. Il faut remettre cette question maritime au cœur du projet breton tant pour des raisons économiques et sociales que culturelles ou écologiques. Là encore, un transfert de compétences, de législation et de moyens financiers propres à assurer cette mutation en matière de transports est impératif pour relancer l'économie régionale.

→ **Cela veut dire aussi, repenser totalement nos réseaux internes de communication** afin de rééquilibrer notre réseau urbain et les territoires afférents car les infrastructures sont aux fondements de l'organisation du territoire. Il est très important de souligner l'articulation entre politiques de déplacement, d'urbanisation et d'urbanisme.

S'il y a urgence à relancer le maritime, il y a aussi nécessité de jouer sur l'interconnexion des réseaux et la variété des modes de transport notamment en matière ferroviaire : un port ne vit que s'il est connecté aux arrière-pays par la route, les réseaux ferrés ou le transport par eau dans les logiques complémentaires de l'intermodalité.
Mais parallèlement, il y a également nécessité de souligner l'importance du ferroviaire de proximité comme outil de régulation et de répartition des populations au sein du territoire régional.

Les liaisons nord/sud (routières et ferroviaires) restent une nécessité et constituent le seul moyen de rééquilibrer le territoire régional en

mettant un terme à l'attraction systématique des activités et populations vers l'est de la région, suscités par les réseaux terrestres actuels.

Enfin, les Pays, manière écologique d'habiter, constituent non seulement une caractéristique historique d'organisation de notre paysage urbain mais ils offrent, par leur maillage, l'échelon le plus pertinent entre les communes et les métropoles. Ce territoire équilibré de la Ville-Pays ou de la Ville-Port peut être au cœur de la société de demain, offrant lui aussi une ouverture à la mondialisation pour peu que les liaisons numériques soient de qualité, relations ville/campagne équilibrées et responsables. De plus, il constitue le lieu idéal d'une démocratie participative de proximité, tant souhaitée actuellement.

➝ **Cela veut dire chercher à assumer autant que possible notre autonomie énergétique** à partir de toutes les potentialités issues de nos milieux de proximité (cf. étude de l'ADEME). Les mix énergétiques locaux (méthanisation, éolien et hydrolien terrestres et maritimes, photovoltaïque) nous le permettent comme le démontrent des initiatives locales déjà en cours. Pour cela, nul besoin de grands systèmes hégémoniques et capitalistiques mais par contre libérer l'initiative locale, responsable par essence. La production locale d'énergie conduira inéluctablement les populations à consommer moins en les responsabilisant par rapport à la nature de la ressource. Elle doit cependant se faire dans le cadre d'un égal accès des populations à cette ressource vitale en jouant sur l'interconnexion.

➝ **Cela veut dire redonner du sens à nos activités productives, donc à nos territoires**, sources pérennes d'emplois et de richesses (agriculture, pêche et cultures marines, énergie, industries de transformation) mais aussi la recherche. Une réindustrialisation de la région est vitale. Elle doit être fondée sur la mise en valeur des richesses issues de son sol ou de son environnement maritime en une connexion intime avec un réseau de PMI/PME ou, mieux, d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) ancrées sur la région. Leur dimension sociale est ici fondamentale, liant les différents acteurs et leurs fonctions. L'économie sociale et solidaire, joue un rôle déjà important en Bretagne ; par son ancrage au territoire, elle doit être soutenue comme garante de la cohésion sociale et porteuse de valeurs et d'avenir pour la jeunesse. Ces entreprises sont seules capables d'innerver un territoire tout en s'ouvrant au marché international. La population bretonne en a grand besoin en matière d'emplois.

Tout cela ne peut se faire que dans le cadre d'une nouvelle organisation politique revendiquée, rendant à la Région sa capacité à expérimenter, à opérer les choix essentiels pour sa survie économique donc démographique et culturelle, dans ces contextes combinés de mondialisation et d'adaptation à la transition climatique. Il est vital que la Région soit dotée d'un pouvoir politique, financier et décisionnel fort, supérieur à celui des métropoles qui aujourd'hui imposent leurs choix :

→ Cela implique de la doter de **compétences en matière financière** dignes d'une eurorégion (le budget actuel de la Région est inférieur à celui de Rennes métropole). Il suffit de prendre exemple sur ce qui se passe ailleurs en Europe : Écosse, Pays de Galles, Catalogne, Pays Basque, länder allemands, etc.

→ Cela impose de la doter d'une **agence régionale de développement** autonome, indépendante de celles des métropoles aux intérêts divergents.

→ Cela suppose l'adoption d'une loi portant statut particulier dans le cadre de l'article 72.1 de la Constitution afin de réunifier la Bretagne et de fusionner les représentations existantes en une **Assemblée unique** bénéficiant d'une **Dévolution des compétences**. Car la Région a besoin d'un pouvoir plus fort et plus autonome. Seule une telle institution, représentative des intérêts de la région tout entière, permettra d'offrir à la Bretagne le pouvoir nécessaire pour mener à bien une politique cohérente de transformation dans le cadre d'un pacte girondin annoncé et nécessaire. Ce n'est qu'à cette condition majeure qu'elle sera apte à relever les défis qui désormais s'imposent à nous.

→ Le côté expérimental de ce projet s'inscrit nécessairement dans le cadre de la transition climatique, avec un souci profond de respect de l'environnement. La Bretagne de demain peut être exemplaire en ce domaine, pour peu qu'elle le veuille.

➜ Enfin ce projet, inscrit dans le cadre de la République, suppose l'acceptation revendiquée de l'impôt, la juste répartition de la richesse créée et l'accès de tous aux biens sociaux collectifs.

➜ En matière d'action sociale nous voulons construire une Bretagne en transition, capable de développer des solidarités, des espaces de biens communs, à travers des innovations sociales, des pratiques démocratiques collaboratives.

Ignorer ces revendications, c'est tuer définitivement la Bretagne ; et c'est surtout ouvrir la porte à des comportements extrêmes de dépit voire des populismes, perceptibles depuis les élections de 2012. Il est encore temps de sauver notre pays : dans une génération, il sera trop tard !

Dans ce contexte d'accélération de l'Histoire, il est urgent d'appeler, à très court terme, à une évolution vers un statut différencié intégrant fiscalité et politique sociale tel que prévu par la Constitution et permettant de satisfaire aux droits et aux besoins fondamentaux des habitants de la Bretagne.

Ar Falz
la Manu - 41 kae Bro Leon / quai de Léon - 29 600 Montroulez/Morlaix
arfalz@yahoo.fr
www.bretagnemajeure.bzh

Conception graphique : www.olwenn-manach.com